

Économie : Haïti attendue au 42 e forum mondial à Davos

Un pays en attente de révision de ses politiques fiscales

P-au-P, 25 janv. 2012 [AlterPresse] --- 25 janv. 2012 [AlterPresse] --- Le président Michel Joseph Martelly représentera la république d'Haïti au 42 e forum économique mondial pour parler de l'accélération de la croissance économique du pays, toujours en attente d'un ajustement de ses dispositions budgétaire et fiscale par rapport aux nouvelles réalités des marchés.

Martelly se déplace, ce mercredi 25 janvier 2012, pour prendre part à ce forum qui se déroulera du mercredi 25 au dimanche 29 janvier dans la ville de Davos en Suisse.

Le forum a lieu sous le thème « The great transformation : shaping news models (La grande transformation : dessiner de nouveaux modèles) ».

Lors de cette 42 e rencontre économique mondiale, le président haïtien participera à plusieurs séances de travail sur l'accélération de la croissance économique d'Haïti, informe un communiqué transmis à AlterPresse par le bureau de la présidence.

« ... Il s'agira d'explorer la situation actuelle et d'examiner comment la communauté internationale peut aider le pays à faire progresser les stratégies nécessaires pour atteindre une croissance durable ... », précise le même document.

2,500 personnalités d'horizons divers devront prendre part au forum économique de Davos.

Un pari difficile pour attirer les investissements étrangers

« ... Le développement du pays passe obligatoirement par une ouverture sur l'extérieur ... », soutient Martelly, qui entend faire la promotion d'Haïti auprès de potentiels investisseurs étrangers en vue d'une éventuelle relance de l'économie haïtienne.

Une démarche qui ne sied pas encore aux lois fiscales et budgétaires du pays, dans un contexte de politique économique néolibérale outrancière sans cesse mise en question par les mouvements sociaux internationaux, dont les courants altermondialistes !

En effet, ces dernières datent de 1826 et le dernier amendement de 1944, selon les propos tenus par le ministre du commerce Wilson Laleau, à l'occasion d'échanges avec des étudiants haïtiens en France le 23 janvier 2012.

Or, un ajustement de ces lois reste le premier pas pour favoriser la venue d'investisseurs dans la république caribéenne d'Haïti.

« Il faut réviser la politique fiscale et budgétaire haïtienne pour que les investissements puissent revenir et nous savons que nous avons beaucoup de travail à faire », reconnaît le ministre Laleau qui discutait à Paris avec avec les étudiants haïtiens le 23 janvier dernier.

Une réunion intersectorielle, sous forme d'états généraux, devrait avoir lieu bientôt pour « réviser toute la législation des affaires » du pays, annonce Laleau.

Le gouvernement du premier ministre Garry Conille serait également en train de travailler sur les règles d'implantation d'une entreprise en Haïti dans des délais plus courts, qui passeraient de 105 jours à 14 jours, rapporte encore le ministre Laleau.

Pour l'année 2011, Haïti était classée 174 e sur 183 pays en ce qui a trait à la compétitivité.

Autre initiative, citée par le ministre dans la rencontre avec les étudiants haïtiens en France, c'est la compilation, par le gouvernement, d'un ensemble de dispositions ou d'accords internationaux signés par Haïti sur le commerce, lesquels devront être acheminés au parlement haïtien pour les suites nécessaires.

Jusqu'ici, ce sont des perspectives, tandis que, dans le concret, la machine économique haïtienne semble faire du surplace, être confrontée à une absence de progression vers la modernité, voire à de l'immobilisme déconcertant et caractérisé.

Aucun changement significatif n'est fait dans l'agriculture, le principal secteur de production du pays.

La mise en place de zones économiques intégrées ou parcs industriels dans les grandes villes de province, à l'image de Caracol dans le Nord d'Haïti, est encore en phase d'initiation.